

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le jeudi 7 décembre 2023 à 10 h 00 dans la salle A-1720**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
José E. Igartua
Lucie Lamontagne
Jean Legault

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2023
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Parrainage de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC
 - 4.3 Devis proposé par le Service des communications pour le nouveau logo.
 - 4.4 Comité des bourses de l'APR-UQAM
 - 4.5 État des inscriptions
 - 4.6 Situation financière
5. Site web
6. Activités culturelles et sociales
7. Bulletin
8. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Winnie Frohn, appuyée par Jean Legault, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2023

Sur proposition de Jean Legault, appuyée par Winnie Frohn, le procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

1. La présidente a envoyé des lettres de remerciement à Rachad Antonius et José del Pozo pour avoir respectivement présenté une conférence ou animé une exposition.

2. Anne Rochette et la présidente ont rencontré Marc Choko le 29 novembre dernier et ont échangé avec lui au sujet de sa proposition de créer une association de professeurs émérites. M. Choko ne souhaite pas mettre sur pied une association formelle qui serait en concurrence avec l'APR-UQAM. Il s'agirait plutôt d'un regroupement plus informel, comme un « conseil des émérites ». Anne Rochette va faire un suivi auprès d'Aline Pajot au sujet de la mise sur pied de ce regroupement. La présidente et Anne Rochette l'ont encouragé à devenir membre de l'APR-UQAM et lui ont transmis l'invitation de Winnie Frohn d'écrire un article pour le prochain bulletin

sur son sujet d'intérêt qui est la valorisation du quartier latin. Il a toutefois décliné la possibilité de devenir membre de l'APR-UQAM et a indiqué qu'il ne pensait pas pouvoir contribuer au bulletin compte tenu de ses activités chargées actuellement. La rencontre a été très cordiale et l'APR-UQAM va maintenir un lien avec ce professeur.

3. Un courriel a été envoyé à M. Stéphane Pallage, recteur de l'UQAM, et aussi via son personnel réitérant la demande d'une rencontre. À date, aucun accusé de réception n'a été reçu.

4. Il est mentionné par des membres du CA que le recteur envoie beaucoup de textes à la communauté uqamienne, mais pas à l'APR-UQAM. Il a été mentionné aussi que l'APR-UQAM ne serait pas considérée comme membre de la communauté uqamienne selon le protocole d'entente entre l'UQAM et l'APR-UQAM. La présidente va vérifier si ces informations du recteur peuvent être transmises aux professeurs retraités.

5. En ce qui concerne une activité de retrouvailles, Anne Rochette a retracé des courriels concernant la participation de l'APR-UQAM aux activités du 50e anniversaire de l'UQAM en 2019. Il y a eu discussion sur la pertinence de telles retrouvailles mais les membres du CA se sont mis en accord sur les premières démarches à faire pour souligner le 35e anniversaire de création de l'APR-UQAM en 2025, ce qui serait plus approprié qu'une activité dite de retrouvailles. La présidente suggère la formation d'un comité pour faire un sondage sur l'intérêt des membres pour une telle activité en 2025 et advenant une réponse positive, ce comité se chargerait de l'organisation. La présidente va faire des démarches vis-à-vis des personnes expérimentées dans ce type d'organisation qui accepteraient de participer à ce comité. En plus de l'aspect du 35e anniversaire, les buts de cette activité seraient de développer le sentiment d'appartenance des membres et aussi d'augmenter le recrutement. Le mandat de ce comité sera précisé lors de la prochaine réunion du CA.

6. L'APR-UQAM a reçu un courriel d'un membre qui demande de transmettre l'information aux membres de l'APR-UQAM au sujet d'une activité que cette personne organise. Le problème soulevé est que ce n'est pas le rôle de l'APR-UQAM de transmettre via le courriel des annonces provenant de toutes sources. Par contre, cette information pourrait être affichée sur le site de Facebook de l'APR-UQAM. Ce membre sera donc encouragé à utiliser ce medium d'information.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Il y a eu une réunion du comité Solidarité de l'APR-UQAM. Les discussions ont porté sur trois points. D'abord, la mise à jour de l'information disponible sur le site internet de l'APR-UQAM relativement aux ressources sur la santé visant nos membres. Il y a eu des discussions sur la proposition d'ateliers répondant aux besoins des membres. Enfin, le projet VIVA-AÎNÉS initié par la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec) a été présenté. C'est un outil virtuel permettant de regrouper l'information sur des thématiques telles que rédiger vos volontés médicales, obtenir de l'aide à domicile, maintenir votre droit à l'habitation, entre autres.

4.2 Parrainage de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC.

Anne Rochette avait annoncé la possibilité d'organiser la conférence annuelle de l'ARUCC à Montréal en collaboration avec les associations de professeurs retraités des autres universités montréalaises. L'association des retraités de l'Université de Montréal a refusé mais celles de Concordia et McGill ont accepté.

4.3 Devis proposé par le Service des communications pour le nouveau logo.

Anne Rochette a reçu le devis du Service des communications pour la création d'un nouveau logo. Le tarif est de 750 \$, incluant 2 ou 3 propositions, et de 100 \$/h. pour toutes déclinaisons supplémentaires. La pertinence d'un nouveau logo est expliqué par José Igartua. Les membres du CA acceptent ce devis.

4.4 Comité des bourses APR-UQAM.

Lucie Lamontagne fait un rapport des travaux du comité d'attribution des bourses APR-UQAM, composé aussi de Anne Rochette et Danielle Desbiens. Il y avait 14 dossiers retenus par la Division des bourses des Services à la vie étudiante, un seul a été retiré car les activités que le candidat faisait valoir pour son engagement social étaient rémunérées. Les cotes du dossier académique des candidats retenus étaient comparables (entre 4,0 et 4,3) sans pondération selon les programmes. Les membres du comité ont jugé qu'il était préférable de ne pas trop s'attarder sur le dossier académique dans les circonstances. Par contre, le nombre de mois de scolarité a été un élément utilisé occasionnellement pour départager des candidatures comparables. L'implication des candidats dans les activités d'organismes de l'UQAM (comité, association étudiante, etc.) et les activités extérieures à l'UQAM a surtout été utilisée pour le classement des candidatures. La durée des activités ainsi que les moments où ces activités se sont produites ont été aussi analysées. Le comité a évité de porter des jugements de valeur sur l'importance sociale de l'engagement, même si certaines activités nous touchaient plus que d'autres. Le classement final a montré une bonne diversité dans les domaines d'études des candidats. Il a aussi été souligné que la définition assez large des critères indiqués dans l'annonce de ces bourses permet au comité de s'adapter avec souplesse aux candidatures reçues. Il n'y aurait pas matière à les remettre en question. Deux bourses APR-UQAM devraient être remises cette année.

4.5 État des inscriptions.

Anne Rochette a fourni par courriel l'information à l'effet qu'il y a eu 3 renouvellements de retardataires depuis le dernier CA, ce qui permet d'atteindre un total de 264 membres, mais il y a eu un décès au cours de la même période.

4.6 Situation financière .

Claude Felteau présente un document sur l'état des finances et des recettes et déboursés. Au niveau des cotisations des membres, 4 nouvelles cotisations ont été ajoutées suite à de nouvelles inscriptions. La contribution annuelle du SPUQ est entrée au 1^{er} décembre mais n'est pas encore incluse dans le budget. Les déboursés n'ont pas changé beaucoup, seulement de petites factures qui ont été payées (timbres, inscription au registre des entreprises du Québec etc.). Le déficit actuel est de 29,28 \$ mais il y a des montants non encore comptabilisés, tel que les frais de poste

du bulletin, les revenus des inscriptions et la contribution du SPUQ. Actuellement, il devrait y avoir un surplus d'environ 2 000 \$.

Au niveau de la gestion courante des comptes, il se produit une situation complexe qui devrait pouvoir être réglée. Avant la mise en place du paiement des cotisations par carte de crédit, il n'y avait qu'un seul compte chez Desjardins, ce qui facilitait la gestion courante des revenus et dépenses, et un compte UBR à l'UQAM pour la facturation des dépenses en lien avec des services de l'UQAM. Maintenant, il y a 3 comptes, dont un nouveau compte pour les cartes de crédit et le compte UBR géré par les services financiers de l'UQAM. Le trésorier de l'APR-UQAM n'a pas un accès direct au compte UBR et ne peut interagir directement dans cet UBR. Dans ce compte UBR, il y a maintenant des entrées d'argent en provenance du compte des cartes de crédit en plus des dépenses. Contrairement aux années antérieures, ce compte peut devenir positif puisque les revenus peuvent être supérieurs aux dépenses. Les revenus du compte des cartes de crédit sont transférés dans un sous-compte dans cet UBR. Cette situation explique le fait que l'APR-UQAM, n'ayant pas accès à l'UBR, ne peut suivre l'évolution de sa situation financière.

5. Site web

José Igartua avait proposé de regrouper les activités à venir avec celles réalisées antérieurement. Ainsi, sur le site web, les activités à venir ont été placées dans la section des activités sociales et culturelles. Pour chaque activité, il y a des photos et de courts textes explicatifs.

Dans l'espace-membre du site, 126 membres ont complété leur fiche. Pour ceux qui ne l'ont pas fait ou ne le peuvent pas, il faudrait que l'APR-UQAM les inscrive directement dans la base de données, tel que proposé antérieurement. Mais contrairement à ce que le Service audiovisuel avait annoncé, il n'est pas possible de les inscrire directement. Il faut donc faire une requête pour les ajouter à la base de données.

6. Activités culturelles et sociales

1. Jean Legault rapporte que l'assistance à la conférence de Rachad Antonius a été de 18 personnes en salle et 20 par Zoom. Le conférencier a présenté, en première partie, l'historique de l'islam afin de mieux comprendre les origines géopolitiques de cette religion et les enjeux actuels. En deuxième partie, le conférencier a plutôt présenté ses opinions sur quelques sujets d'actualité et sur des questions soulevées par l'auditoire. L'enregistrement n'a pas pu être effectué pour des raisons techniques malgré la demande faite par l'APR-UQAM auprès de l'APR-UQAM. Il n'y avait pas de micros prévus dans la salle et les questions du public n'étaient pas audibles. Cette situation pourra être corrigée pour les prochaines conférences. De courts textes sur les présentations de Rachad Antonius et de José Del Pozo du mois dernier seront déposés sur le site web de l'APR-UQAM.

2. Une sortie au musée McCord Stewart a eu lieu le 5 décembre pour visiter l'exposition « Montréal en devenir : Duncan, peintre du 19^e siècle » sous la direction de Laurier Lacroix. Dix-sept personnes (trois s'étant excusées) sur un maximum prévu de 20 personnes étaient présentes et la visite commentée a duré plus de deux heures. Les gens ont participé avec beaucoup d'enthousiasme. S'en est suivi un dîner au restaurant Il Cortile avec la plupart des personnes présentes à cette exposition. Il y aurait eu un sondage du musée sur l'intérêt à cette exposition. L'APR-UQAM n'a pas encore fait de sondage comme antérieurement, donc un tel sondage sera fait.

3. La prochaine activité prévue est la performance de Roman Zavada, musicien du cinéma muet qui improvise au piano selon le film projeté. La date, la salle et les modalités sont à déterminer.

4. Nicole Carignan va aussi rencontrer M. Danick Trottier, directeur du Département de musique afin de discuter d'éventuelles activités musicales pour les membres de l'APR-UQAM.

Plusieurs autres suggestions d'activités ont été discutées par les membres du CA et leur faisabilité sera évaluée.

6. Bulletin

Le dossier pour le prochain numéro du bulletin est en préparation. Winnie Frohn va approcher M. Choko pour un article sur la revitalisation du quartier latin qui pourrait être un des thèmes du prochain bulletin. Il y a eu une discussion sur le concept de santé et/ou médecine à l'UQAM. Il est alors proposé qu'il y ait une rencontre ad hoc avec le comité Solidarité afin de discuter sur les orientations du bulletin et de nouveaux thèmes, qui pourraient apparaître après la rencontre de la présidente avec le recteur, particulièrement, celui de la vision de la santé à l'UQAM. Quelques autres thèmes d'intérêt pour nos membres ont aussi été proposés.

Le bulletin contiendra la suite des textes reçus sur les activités des membres à la retraite, un texte sur la présentation de Rachad Antonius écrit par Nicole Carignan et un autre sur la visite du musée McCord écrit par Janick Auberger.

Il a été proposé de constituer une liste de personnes-ressources pour la rédaction des comptes rendus de visites ou la prise de photos.

7. Divers

Nicole Carignan va rédiger un texte pour renouveler le texte des vœux d'anniversaire envoyés aux membres pour la prochaine année.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h 24.